

Droits des usagers en santé et services sociaux : atelier de « plainte minute » ouvert à la population

Montréal, le 22 septembre 2016 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, invite les citoyens de la grande région de Montréal à participer à un atelier de « plainte minute » qui se tiendra lors de la Journée des droits des usagers. L'atelier permettra aux participants de s'informer des recours en cas d'insatisfaction et le RPCU pourra les guider s'ils souhaitent entreprendre confidentiellement une démarche de plainte. L'événement se déroulera le 29 septembre prochain, de 9 h à 16 h, à la Grande-Place du complexe Desjardins.

« Porter plainte est non seulement un droit des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, mais c'est aussi un outil puissant pour améliorer les services rendus à la population. C'est dans cette perspective positive que nous organisons cet atelier de *speed dating* de la plainte. Nous souhaitons informer la population de ses droits, y compris ceux concernant la confidentialité et l'absence de représailles, et l'assister en cas d'insatisfaction », explique M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

La Journée des droits des usagers se déroule dans le cadre de l'édition 2016 de la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, dont le thème est **Le droit de porter plainte**. L'événement réunira les représentants des nouveaux comités des usagers des établissements de l'Île de Montréal. Un espace confidentiel sera aménagé afin d'accueillir les personnes désirant amorcer une démarche de plainte.

Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), les comités des usagers ont notamment pour fonction de renseigner les usagers sur leurs droits et d'assister, sur demande, un usager lorsqu'il désire porter une plainte à l'égard des soins et services reçus.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 966-0279